

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE BELLECHASSE**

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS  
150, RUE PRINCIPALE  
SAINT-GERVAIS (QUÉBEC) G0R 3C0**

*PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, QC, tenue le mardi 2 avril 2019 au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil et à laquelle étaient présents :*

*M. Guillaume Vermette  
Mme Myriam Goulet  
Mme Diane Bilodeau*

*Mme Denise Lapierre  
Mme Diane Pouliot  
Mme Sylvie Lemelin*

*Tous formants quorum sous la présidence de Mme Manon Goulet, mairesse.*

*Est aussi présent, monsieur Richard Tremblay, directeur général & secrétaire-trésorier.*

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR UN MOMENT DE RÉFLEXION**
2. **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 MARS 2019**
4. **DOSSIER(S) - ADMINISTRATION :**
  - 4.1 *Comptes et adoption;*
5. **DOSSIER(S) - GÉNÉRAL (AUX) :**
  - 5.1 *Les communiqués;*
  - 5.2 *Question(s) de l'assemblée;*
  - 5.3 *Dépôt du bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour l'année 2018;*
  - 5.4 *Adoption du règlement 341-19 permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux;*
  - 5.5 *Nomination des membres du conseil qui siégeront au comité sur le projet de réflexion sur l'avenir de l'église;*
  - 5.6 *Étude de faisabilité pour la requalification du Centre Socio-Culturel - demande de remboursement par le fonds de développement du territoire (FDT);*
  - 5.7 *Volet 1 du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP).*
6. **DOSSIER(S) - SERVICES PUBLICS :**
  - 6.1 *Location d'un tracteur et d'un souffleur,*
  - 6.2 *Contrat de lignage des rues et rangs 2019*

7. **DOSSIERS - LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT  
COMMUNAUTAIRE :**

7.1 *Dépôt du procès-verbal du 19 février 2019 par les Loisirs St-Gervais  
Inc.;*

7.2 *Demande de soutien aux politiques familiales municipales 2018-2021.*

8. **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**

9. **DOSSIER(S) - URBANISME, ENVIRONNEMENT**

9.1 *Demande de dérogation mineure modifiée 2018-014, 151, Principale*

9.2 *Demande de PIIA 2019-001, 151, Principale;*

10. **DOSSIER(S) - VARIA, AUTRES**

11. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR UN MOMENT DE RÉFLEXION**

*Les membres du conseil se lèvent et ont un moment de réflexion.*

**2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

190401 *IL EST PROPOSÉ PAR DENISE LAPIERRE*

*APPUYÉ PAR DIANE POULIOT*

*ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que lu, modifié  
et présenté.*

*Adopté unanimement.*

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 MARS 2019**

190402 *IL EST PROPOSÉ PAR DIANE BILODEAU*

*APPUYÉ PAR GUILLAUME VERMETTE*

*ET RÉSOLU QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance du 5 mars 2019, et  
ce, avec les modifications apportées aux textes des résolutions 190310 et 190316 tel que  
discuté avec le conseil.*

*Adopté unanimement.*

**4. DOSSIER(S) - ADMINISTRATION:**

**4.1 COMPTES ET ADOPTION**

190403 *IL EST PROPOSÉ PAR MYRIAM GOULET*

*APPUYÉ PAR SYLVIE LEMELIN*

*ET RÉSOLU QUE le conseil accepte les comptes du mois de mars 2019 tels que présentés dans le document fourni aux membres du conseil et autorise le directeur général à en faire le paiement :*

<i>Administration générale :</i>	<i>62 939.21</i>	<i>\$</i>
<i>Sécurité publique:</i>	<i>15 747.34</i>	<i>\$</i>
<i>Transport routier:</i>	<i>68 605.50</i>	<i>\$</i>
<i>Hygiène du milieu:</i>	<i>64 751.49</i>	<i>\$</i>
<i>Santé &amp; Bien-être</i>	<i>0</i>	<i>\$</i>
<i>Aménagement et urbanisme</i>	<i>22 435.19</i>	<i>\$</i>
<i>Loisirs et culture:</i>	<i>27 461.95</i>	<i>\$</i>
<i>Frais de financement :</i>	<i>722.38</i>	<i>\$</i>
<i>Activités financières :</i>	<i>0</i>	<i>\$</i>
<b><i>TOTAL :</i></b>	<b><i>262 663.06</i></b>	<b><i>\$</i></b>

*Adopté unanimement.*

#### **5. DOSSIER(S) - GÉNÉRAL (AUX):**

##### **5.1 LES COMMUNIQUÉS :**

##### **5.1.1 Objet : 40<sup>e</sup> Édition du souper-bénéfice de Saint-Anselme**

190404

*IL EST PROPOSÉ PAR DIANE BILODEAU*

*APPUYÉ PAR DIANE POULIOT*

*ET RÉSOLU d'autoriser l'achat de 1 carte au coût de 70\$ pour participer à la 40<sup>e</sup> édition du souper-bénéfice de Saint-Anselme qui se tiendra le samedi 4 mai 2019 à Saint-Anselme.*

*Adopté unanimement.*

##### **5.1.2 Objet : Invitation spéciale – Souper annuel Radio Bellechasse-Etchemins**

190405

*IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME VERMETTE*

*APPUYÉ PAR SYLVIE LEMELIN*

*ET RÉSOLU de procéder à l'achat de deux (2) billets dans le cadre du souper annuel de Radio Bellechasse-Etchemins qui se tiendra le 16 mai 2019 à Lac-Etchemin soit au coût de 75\$ par personne.*

*Adopté unanimement.*

##### **5.1.3 Objet : Invitation pour le souper-bénéfice annuel de la Corporation Loisirs & Sport Sainte-Claire Inc.**

190406

*IL EST PROPOSÉ PAR DENISE LAPIERRE*

*APPUYÉ PAR MYRIAM GOULET*

*ET RÉSOLU de procéder à l'achat de 2 billets dans le cadre du souper-bénéfice annuel de la Corporation Loisirs & Sport Sainte-Claire Inc. au coût de 65\$ par billet et qui se tiendra le 20 avril 2019 au Complexe sportif & culturel de Ste-Claire.*

*Adopté unanimement.*

5.1.4 *Objet : Invitation – Souper Spaghetti au profit de l'église d'Honfleur*

190407

*IL EST PROPOSÉ PAR DIANE BILODEAU*

*APPUYÉ PAR GUILLAUME VERMETTE*

*ET RÉSOLU d'autoriser l'achat de 1 carte au coût de 20\$ par personne pour le souper spaghetti organisé au profit de l'église d'Honfleur qui se tiendra le 6 avril 2019 dès 18h00 à la salle Fleur de Lys.*

*Adopté unanimement.*

5.1.5 *Objet : Avis de convocation-assemblée générale de la Corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud*

*Les membres du conseil prennent connaissance de l'avis de convocation.*

5.1.6 *Objet : Invitation au Pop-Up Érable*

*Les membres du conseil prennent connaissance de l'invitation pour l'activité Pop-Up Érable qui se tiendra le 11 avril prochain au coût de 125\$ par personne.*

*Le conseil ne donne pas suite à cette demande.*

5.1.7 *Objet : Invitation à assister au Brunch de la Fête des Mères du Cercle de Fermières de Saint-Gervais*

*Les membres du conseil sont invités à participer à l'activité « Brunch de la Fête des Mères organisé par le cercle des Fermières de Saint-Gervais qui se tiendra le 12 mai 2019 au coût de 15\$ par adulte. Les membres du conseil qui désirent participer à cette activité le feront à titre personnel.*

5.1.8 *Objet : Demande d'aide financière des 3 dames de cœur*

*Une demande est faite par 3 personnes de Saint-Gervais qui ont entrepris une levée de fonds dans l'objectif de faire l'acquisition d'un défibrillateur pour l'école Nouvelle-Cadie de Saint-Gervais.*

*La municipalité recommande à ces personnes de faire cette demande auprès de la Commission scolaire et de ce fait n'y donne pas suite.*

5.1.9 *Objet : Demande d'aide financière Alpha Bellechasse*

190408

*IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME VERMETTE*

*APPUYÉ PAR DIANE POULIOT*

*ET RÉSOLU de remettre une contribution au montant de 100\$ à l'organisme Alpha Bellechasse afin d'aider à financer la publication d'un livre conçu par les membres de la Barre du jour et adapté pour les adultes ayant de la difficulté en lecture et écriture.*

*Adopté unanimement.*

*5.1.10 Objet : Invitation à participer à l'assemblée générale extraordinaire CIM*

*Les membres du conseil ont pris connaissance de l'invitation afin d'assister à l'assemblée extraordinaire CIM qui se tiendra le 11 avril prochain.*

*5.1.11 Objet : Demande de soutien financier OBV de la Côte-du-Sud*

*Demande de soutien financier de l'Organisme des Bassins versants de la Côte-du-Sud soit pour aider à la réalisation des diagnostics sur la gestion de pesticides dans le bassin versant de la rivière Boyer.*

*Le conseil ne donne pas suite à cette demande.*

*5.2 QUESTION(S) DE L'ASSEMBLÉE*

*Aucune question à l'assemblée.*

*5.3 DÉPÔT DU BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE POUR L'ANNÉE 2018*

*Le directeur général dépose à la table du conseil le bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018.*

*Ce rapport nous informe sur l'état des analyses microbiologiques de l'eau, nous donne des indications sur les résultats des analyses des substances organiques et inorganiques de même que la turbidité et d'autres paramètres concernant l'eau potable qui a été distribuée dans notre réseau pendant la dernière année.*

*Le conseil est informé que le document sera disponible pour consultation sur la page internet de la municipalité et aussi au bureau du secrétariat de l'édifice municipal (pendant les heures d'ouverture régulières).*

*5.4 ADOPTION DU RÈGLEMENT 341-19 PERMETTANT LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX*

*ATTENDU QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance du 5 mars 2019 ;*

190409

*IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME VERMETTE*

*APPUYÉ PAR DENISE LAPIERRE*

*ET RÉSOLU QUE les membres du conseil adoptent le règlement 341-19 permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux et ce, tel que déposé à la table du conseil par le directeur général.*

*Adopté unanimement.*

5.5 NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL QUI SIÉGERONT AU COMITÉ SUR LE PROJET DE RÉFLEXION SUR L'AVENIR DE L'ÉGLISE

190410

IL EST PROPOSÉ PAR MYRIAM GOULET

APPUYÉ PAR DENISE POULIOT

ET RÉSOLU QUE le conseil nomme M. Guillaume Vermette et Mme Diane Bilodeau responsables du comité sur le projet de réflexion sur l'avenir de l'église.

QUE la présence de membre du conseil sur ce comité n'engage aucune participation financière de la municipalité.

Adopté unanimement.

5.6 ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA REQUALIFICATION DU CENTRE SOCIO-CULTUREL – DEMANDE DE REMBOURSEMENT PAR LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE (FDT)

190411

IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME VERMETTE

APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU

ET RÉSOLU DE reconfirmer le mandat d'étude de faisabilité pour la requalification du Centre Socio-Culturel avec la firme NCube Architecture soit au montant total de 16 200\$ plus les taxes. À ce projet doit aussi être inclus les coûts d'expertises en ingénierie mécanique et électricité de même qu'en ingénierie de structure/civile (demandé par la firme d'architecte) dans ce dossier et ce, au montant de 4 500\$ plus les taxes soit pour un total de 20 700\$ plus les taxes.

QUE ce projet puisse être financé en partie par le résiduel disponible de la subvention du Fonds de développement du territoire (FDT) au montant approximatif de 19 600\$ pour notre municipalité et que la demande soit acheminée à la MRC de Bellechasse par le biais de cette résolution pour son officialisation.

Adopté unanimement.

5.7 VOLET 1 DU PROGRAMME POUR UNE PROTECTION ACCRUE DES SOURCES D'EAU POTABLE (PPASEP)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Gervais a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du PPASEP;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Gervais désire présenter une demande d'aide financière au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du volet 1 du PPASEP afin de réaliser l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité;

190412

*POUR CES MOTIFS,*

*IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE LEMELIN*

*APPUYÉ PAR DIANE POULIOT*

*ET RÉSOLU QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;*

*QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Gervais autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 du PPASEP;*

*QUE M. Richard Tremblay, directeur général, soit autorisé à signer les documents de demande de subvention relatifs à la réalisation de l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité dans le cadre du volet 1 du PPASEP.*

*Adopté unanimement.*

**6. DOSSIER(S) - SERVICES PUBLICS:**

**6.1 LOCATION D'UN TRACTEUR ET D'UN SOUFFLEUR**

*CONSIDÉRANT QUE le souffleur de la municipalité a subi des bris très importants et que celui-ci ne sera pas réparé prochainement.*

190413

*IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME VERMETTE*

*APPUYÉ PAR DENISE LAPIERRE*

*ET RÉSOLU d'autoriser la location d'un tracteur muni d'un souffleur pour terminer l'hiver;*

*QUE le directeur général a autorisé une dépense en urgence au prix forfaitaire de 7500\$ plus les taxes en fonction de la proposition reçue en date du 7 mars 2019 soit avec l'entreprise Service Agricole (SA) pour la location d'un tracteur et d'un souffleur soit pour terminer l'hiver.*

*Adopté unanimement.*

**6.2 CONTRAT POUR LE LIGNAGE DE RUES ET RANGS 2019**

*CONSIDÉRANT la demande de prix regroupé réalisé par la MRC de Bellechasse pour la réalisation du lignage de routes soit à l'entreprise Durand Marquage et Ass. Inc.*

*CONSIDÉRANT la proposition reçue en date du 29 mars 2019 au prix de 0,195\$ le mètre linéaire.*

190414

*IL EST PROPOSÉ PAR DIANE BILODEAU*

*APPUYÉ PAR MYRIAM GOULET*

*ET RÉSOLU QUE le conseil confie à la firme « Durand Marquage & Ass. Inc. » le contrat de lignage 2019 au prix de 0,195\$ le mètre linéaire tracé plus les taxes applicables soit pour un total approximatif de 105 000 mètres linéaire tracé.*

*Adopté unanimement.*

**7. DOSSIER(S) - LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :**

**7.1 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU 19 FÉVRIER 2019 PAR LES LOISIRS DE ST-GERVAIS INC.**

*Les membres du conseil ont pris connaissance du document.*

**7.2 DEMANDE DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES 2018-2021**

*ATTENDU QUE le ministère de la Famille (ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :*

- 1- Augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles ;*
- 2- Appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.*

*ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Gervais a présenté en 2018-2021 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales.*

*ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Gervais désire toujours participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales en 2018-2021.*

190415

*IL EST PROPOSÉ PAR DENISE LAPIERRE*

*APPUYÉ PAR DIANE POULIOT*

*ET RÉSOLU d'autoriser le directeur général M. Richard Tremblay, à signer au nom de la Municipalité de Saint-Gervais tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2018-2021 ;*

*DE confirmer que Mme Diane Bilodeau est l'élue responsable des questions familiales.*

*Adopté unanimement.*

**8. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL :**

*Les conseillers(ères) discutent de leurs dossiers respectifs à tour de rôle.*



**9. DOSSIER(S) - URBANISME, ENVIRONNEMENT :**

**9.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE MODIFIÉE 2018-014, 151, PRINCIPALE**

*CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure modifiée numéro 2018-014 relativement à l'immeuble du 151, Principale;*

*CONSIDÉRANT QUE la dérogation demandée a pour but de permettre l'installation d'une clôture et aussi, de 3 gazebos.*

*CONSIDÉRANT QUE le comité d'urbanisme recommande sous certaines conditions au conseil la demande de dérogation mineure et ce telle que présentée.*

*CONSIDÉRANT QUE l'acceptation de cette dérogation mineure n'est pas susceptible de causer un préjudice au voisinage immédiat.*

190416

*IL EST PROPOSÉ PAR DIANE POULIOT*

*APPUYÉ PAR MYRIAM GOULET*

*ET RÉSOLU l'acceptation conditionnelle de cette demande de dérogation mineure modifiée 2018-014, 151, Principale soit afin d'autoriser la construction des 3 gazebos en fonction des plans et des couleurs soumis de même que l'ajout d'une clôture et ce également en fonction des plans et couleurs déposés au service d'urbanisme.*

*Que les conditions exigées soient :*

- *La construction d'une salle de toilette attenante au bâtiment principal et ce sans jamais excéder le prolongement du mur latéral existant actuel (côté sud) à environ 1,9 mètre au lieu de 2,0 mètres, et à environ 5,5 mètres au lieu de 7,5 mètres de la limite de propriété arrière (référence : règlement de zonage, article 21, zone 16-M). Les dérogations par rapport aux marges sont donc ajoutées à la présente acceptation. La finition extérieure de cette salle de toilette devra être le même matériel et de même couleur que le bâtiment principal.*
- *Étant donné que la couleur rouge des toits des gazebos ne s'harmonise pas avec la couleur actuelle du bâtiment principal. Lorsque le temps sera venu de remplacer le revêtement externe des murs du bâtiment principal et du recouvrement de sa toiture. Cela influencera la décision de recommandation du comité d'urbanisme pour le choix des nouvelles couleurs.*

*Adopté unanimement.*

**9.2 DEMANDE DE PIIA 2019-001, 151, PRINCIPALE**

*CONSIDÉRANT la demande de PIIA 2019-001 reçue pour le 151, Principale qui doit être soumise à une approbation par le conseil municipal puisqu'un règlement sur un plan d'implantation et d'intégration architecturale affecte ce secteur;*

190417

*CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'urbanisme soit d'accepter la demande afin d'autoriser les 3 options de modèles d'affichage sur la partie enseigne permanente proposées et ce telle que déposée au service d'urbanisme.*

*IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME VERMETTE*

*APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU*

*ET RÉSOLU d'autoriser la demande de PIIA 2019-001, 151, Principale, concernant l'affichage sur l'enseigne à installer et ce telle que demandée au service d'urbanisme.*

*QUE les trois options d'affichage déposées sont toutes acceptées pour la partie enseigne permanente.*

*QUE le demandeur n'aura qu'à choisir une option parmi les trois.*

*Adopté unanimement.*

**10. DOSSIER(S) - VARIA, AUTRES**

---

**CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

*Je, soussigné, Richard Tremblay, directeur général et secrétaire-trésorier de ladite municipalité, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites et projetées par ce conseil de la susdite municipalité. J'ai signé à Saint-Gervais, ce mardi 2 avril 2019.*

---

*Richard Tremblay;  
Directeur général & secrétaire-trésorier*

**11. LA LEVÉE DE LA SÉANCE**

190418

*IL EST PROPOSÉ PAR DIANE BILODEAU*

*APPUYÉ PAR DENISE LAPIERRE*

*ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 21h10*

*Adopté unanimement.*

*Je soussigné, mairesse de Saint-Gervais, donne mon assentiment sur l'ensemble des résolutions telles qu'elles sont rédigées dans le présent procès-verbal;*

*À l'exception de la (des) résolution(s) suivante(s) (s'il y a lieu):*

---

*Manon Goulet,  
Mairesse*

---

*Richard Tremblay, OMA  
Directeur général & secrétaire-trésorier*